

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 12 juin 2018

- 1) objet : **Avenant au marché public de conception-réalisation pour la réalisation d'une infrastructure de communications électroniques très haut débit sur le territoire du Département de l'Eure conclu avec le GME SOGECA TEAM RESEAUX (lot 3)/**

**Objet de l'avenant: Modification de l'architecture de deux ZA SRO et du prix global et forfaitaire de chacune.**

L'avenant au marché public précité a pour objet le déploiement d'un réseau de communication électronique à très haut débit sur la commune de Sylvains les Moulins.

Initialement, la commune de Sylvains les Moulins devait partiellement être couverte par une opération de montée en débit à la sous-boucle locale cuivre. Le territoire concerné par cette opération avait donc été exclu du périmètre du marché public en question.

Lors de la réalisation de cet aménagement de la sous-boucle locale cuivre, il s'est avéré que la montée en débit n'était finalement pas possible : plusieurs sous-répartiteurs d'Orange ont été découverts si bien que si l'opération de montée en débit avait été menée à son terme, elle aurait permis de couvrir au mieux 50 logements qui ont déjà accès à un bon débit.

Dans le cadre de l'exécution du lot 3 du marché qui nous interpelle ici, il était prévu de couvrir le reste de la commune en fibre jusqu'à l'abonné. Dès lors, afin de ne pas maintenir une partie de la commune dans une situation de zone blanche du haut débit il est nécessaire :

- d'intégrer la zone initialement prévue en montée en débit dans une zone de couverture FttH

**Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique**

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : [contact@eurenormandienumerique.fr](mailto:contact@eurenormandienumerique.fr)

- de modifier le périmètre de deux ZA SRO pour introduire le secteur nord de la commune (ex-Villalet) dans la ZA SRO ciblée.



En Vert : la zone à ajouter conformément à la demande de ENN environ 70 Lr

En Rouge : la zone qui devait être réalisée en MED et qui n'a donc pas été chiffré dans le marché 2016-003.

Ce réaménagement se traduit ainsi :

V.DPGF	Prises	SRO	Prix global et forfaitaire par ZA SRO pour la seule partie aval SRO (y compris études) pour 100% des ZA SRO	FAS ErDF	FAS FT	Abonnements annuels FT	Total Travaux + OPEX
V0	317	N027DAM_S030	265 176 €	61 928 €	1 437 €	1 579 €	<b>330 120 €</b>
V1	626	N027DAM_S030	1 291 407 €	74 044 €	2 963 €	3 473 €	<b>1 371 888 €</b>
<b>Delta</b>	<b>309</b>		1 026 231 €	12 116 €	1 526 €	1 894 €	<b>1 041 768 €</b>

En parallèle, la ZA SRO N027DAM\_29 qui intégrait Villalet doit être diminué du coût de couverture de ce secteur. Son prix global et forfaitaire pour la partie distribution passe donc de :

<b>SRO</b>	<b>prix za sro desserte</b>	Prix global et forfaitaire par ZA SRO pour la seule partie aval SRO (y compris études) pour 100% des ZA SRO	FAS ErDF	FAS FT
N027DAM_S029	801 272 €	681 755 €	117 482 €	2 035 €

A :

<b>SRO</b>	<b>prix za sro desserte</b>	Prix global et forfaitaire par ZA SRO pour la seule partie aval SRO (y compris études) pour 100% des ZA SRO	FAS ErDF	FAS FT
N027DAM_S029 V1	661 738 €	546 809 €	113 275 €	1 654 €

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu les statuts du syndicat mixte ouvert,

Le Bureau, réuni le 12 juin 2018 3bis rue de Verdun à Evreux,

Le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'autoriser le Président à signer l'avenant au 3 du marché public ayant pour objet la réalisation d'une infrastructure de communications électroniques très haut débit sur le territoire du Département de l'Eure selon la rédaction visée en annexe.

- Nombre de voix pour : 5

- Nombre de voix contre : 0

- Abstention : 0

Fait à Evreux, le 12 juin 2018

Pour extrait conforme,

**Le Président**

**Frédéric Duché**

